

••••• Ville de Lorient

D.I.C.R.I.M

Document d'information communal sur
les risques majeurs



Document à conserver •••••



Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Il y a **2** types de **risques majeurs**.

Risques "naturels"

Avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique.

Risques "anthropiques"

(relatifs à l'activité humaine)

Risques industriel, nucléaire, biologique, rupture de barrage, transport de matières dangereuses.

Il peut y avoir de nombreuses victimes et/ou d'importants dommages environnementaux ou matériels. De telles catastrophes sont d'autant plus dangereuses qu'elles se

produisent rarement, et on a donc tendance à les oublier.

En cas de risque majeur, un **Plan communal de sauvegarde** (PCS) est déclenché par le maire, en lien avec le préfet. Il recense les moyens matériels et humains de la commune dans le but d'assurer l'alerte, la sauvegarde, le soutien, et l'accompagnement de la population en cas de crise.

Risques pouvant affecter Lorient :

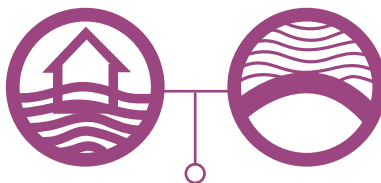
Informations détaillées dans la version complète du Dicrim, disponible en mairie et sur www.lorient.bzh



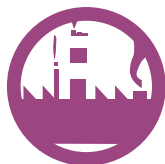
Risques sismiques



Risques climatiques



Risques liés à l'eau



Risques industriels



Risques liés au transport de matières dangereuses



Risques liés aux engins de guerre



Risques sanitaires

Les consignes individuelles de sécurité

AVANT

Les équipements à avoir chez soi :

- radio portable avec piles
- lampe de poche
- eau potable
- papiers personnels
- médicaments urgents
- couvertures
- vêtements de rechange
- matériel de confinement (linge, ruban adhésif)



PENDANT

Évacuez ou se confinez-vous en fonction de la nature du risque et des consignes données par les moyens de communication locaux et via le système d'alerte.

Ne téléphonez pas sauf en cas de danger vital.

Informez-vous : écoutez la radio : les premières consignes seront données par **France Bleu sur 90.4 en FM** et consultez www.lorient.bzh

N'allez pas chercher les enfants à l'école, Les enseignants les mettront en sécurité ; ils connaissent les consignes.



APRÈS

Informez-vous : écoutez **France Bleu sur 90.4** en FM et consultez www.lorient.bzh

Informez les autorités de tout danger observé.

Apportez une première aide aux voisins : pensez aux personnes âgées et handicapées.

Mettez-vous à la disposition des secours.

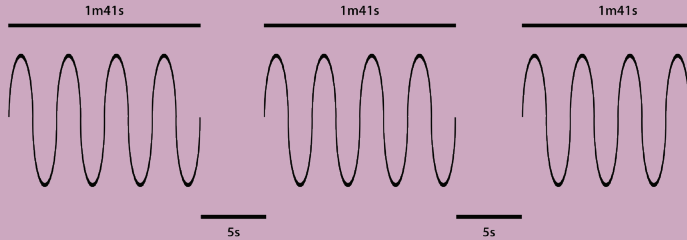
Évaluez les dégâts et contactez les assurances si besoin.





! Les sirènes d'alerte)))

Signal de début d'alerte



LE DÉBUT DE L'ALERTE)))

Trois séquences d'une minute et 41 secondes séparées par un silence de 5 secondes. Le son est modulé, montant et descendant.



Attention

Ne confondez pas avec le signal d'essai des sirènes du 1^{er} mercredi de chaque mois à 11h45 (**une seule séquence d'une minute et 41 secondes**).

LA FIN DE L'ALERTE)))

Lorsqu'il n'y a plus de danger, la sirène émet un signal continu d'une durée de 30 secondes.

Pour plus d'informations ou pour entendre le signal national d'alerte, vous pouvez visiter le site :



www.interieur.gouv.fr

rubrique

“ sécurité civile -
gestion des risques -
systèmes d'alerte ”.

Deux sirènes sont installées à Lorient :

une sur la tour Guéméné (près de la Banane) et une à l'église Ste Jeanne d'Arc (Merville).



Mémento des bons réflexes en cas d'alerte



La sirène retentit :



3 fois 1 minute 41 secondes de son modulé, séparés par des pauses de 5 secondes.



FAIRE



Mettez vous à l'abri dans une pièce, si possible sans fenêtre.



Ne restez pas près des ouvertures. Fermez les portes, volets et fenêtres. Coupez ventilation et climatisation. Calfeutrez les ouvertures si possible.



Ecoutez la radio : à Lorient, France Bleu Breizh Izel sur 90.4 en FM.



NE PAS FAIRE



N'allez pas chercher les enfants à l'école. Les enseignants connaissent les consignes et les mettront en sécurité. Ne vous déplacez pas.



Ne téléphonez pas afin de laisser le réseau disponible pour les secours.



Ne fumez pas. Évitez toute flamme ou étincelle.



Fin d'alerte



son continu

Alerter et être alerté

La Ville de Lorient est dotée d'un système d'alerte qui permet de contacter rapidement et directement la population.

Pour bénéficier gratuitement de ce service, inscrivez-vous en ligne sur

Dem@t : <https://demat.lorient.bzh>
ou remplissez le bulletin ci-contre.



En cas d'alerte, vous recevrez un message vocal émanant du numéro 02 97 35 32 32, enregistrez-le dans votre répertoire comme "Alerte Ville de Lorient"

Vous n'habitez pas Lorient ? Vous y travaillez ou vous avez des proches pour lesquels des informations vous seraient utiles (parents âgés, enfants scolarisés...), remplissez une fiche d'inscription par adresse concernée.

Deux formulaires vierges sont proposés dans ce livret. Faites-en des copies supplémentaires si besoin ou renseignez les informations sur papier libre.

Rappel des numéros utiles :



Pompiers 18 **Police 17** **Samu 15**

112 : numéro d'urgence européen. Il peut être composé à partir d'un téléphone fixe ou portable, sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen. Il est en général possible de le composer sans déverrouiller le téléphone

114 mêmes services que le 112, mais fonctionne via SMS ou fax, utile pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler

196 : urgences en mer (alerte donnée depuis le littoral)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE D'ALERTE

Merci d'écrire distinctement.

Nom :

Prénom :

Adresse complète sur Lorient :

Numéro et nom de la rue :

Etage/Entrée/Escalier/Appartement :

Lieu-dit :

Coordonnées téléphoniques :

Téléphone 1 (mobile si possible) :

Téléphone 2 :

Téléphone 3 :

Téléphone 4 :

Téléphone 5 :

Adresse de messagerie 1 :

Adresse de messagerie 2 :

Découpez le bulletin selon le pointillé et déposez-le à l'accueil de la mairie.

**Vous pouvez aussi l'envoyer sous enveloppe affranchie à
Ville de Lorient - service Sécurité - Risques majeurs - ERP -
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE D'ALERTE

Merci d'écrire distinctement.

Nom :

Prénom :

Adresse complète sur Lorient :

Numéro et nom de la rue :

Etage/Entrée/Escalier/Appartement :

Lieu-dit :

Coordonnées téléphoniques :

Téléphone 1 (mobile si possible) :

Téléphone 2 :

Téléphone 3 :

Téléphone 4 :

Téléphone 5 :

Adresse de messagerie 1 :

Adresse de messagerie 2 :

Découpez le bulletin selon le pointillé et déposez-le à l'accueil de la mairie.

**Vous pouvez aussi l'envoyer sous enveloppe affranchie à
Ville de Lorient - service Sécurité - Risques majeurs - ERP -
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex**

